

| LA PRÉSIDENTE

Ottawa, le 20 mars 2014

Lettre ouverte de Mme Andrée Champagne,
Présidente de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie
à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie

Le 20 mars est la Journée de la Francophonie, journée internationale dédiée à la langue française, aux Francophones, aux francophiles et à la diversité culturelle.

C'est le 20 mars 1970 que fut signé l'accord de Niamey, au Niger, créant l'Agence de coopération culturelle et technique (dont Jean-Louis Roy, ancien directeur du Devoir, fut le Secrétaire général de 1990 à 1997), aujourd'hui devenue l'Organisation internationale de la Francophonie.

Depuis, la Francophonie ne cesse de croître et de prendre racine sous diverses formes, sur tous les continents. De la Louisiane au Vietnam, de l'Île Maurice à la Moldavie, du Sénégal à la France, sans oublier mon pays, le Canada, le fait français fait place aux talents sur toute la planète. Aujourd'hui, la Francophonie compte 220 millions de locuteurs et l'on estime que dans trente ans, il y en aura plus de 700 millions, dont une majorité sur le continent africain.

La Francophonie, c'est Antonine Maillet de chez nous, c'est le Martiniquais Aimé Césaire, c'est Ahmadou Kourouma de Côte d'Ivoire, c'est Samputho Nantarayao, écrivain cambodgien. La Francophonie, c'est tout un monde à explorer.

C'est également l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), organisation que je préside et qui regroupe des parlementaires de près de 80 parlements et organisations interparlementaires sur les cinq continents. C'est Léopold Sédar Senghor, homme politique, poète et écrivain sénégalais, qui a dit : « Ce sont les peuples qui, par l'intermédiaire de leurs élus, pousseront les Gouvernements à aller de l'avant. Il faut réunir dans une association interparlementaire les Parlements de tous les pays où l'on parle le français. »

L'APF, Assemblée consultative de la Francophonie, est non seulement un forum de discussion et d'échanges pour les parlementaires, mais elle est, grâce à son Avis aux chefs d'État et de gouvernement, l'institution qui porte les intérêts et les aspirations des peuples de l'espace francophone. En 2014, le Sénégal sera l'hôte du 15^e Sommet de la Francophonie, et l'APF y sera pour présenter un Avis fort qui aura été adopté en juillet, à Ottawa, dans le cadre de sa 40^e session annuelle.

L'APF, c'est une assemblée qui cherche à promouvoir la démocratie, l'État de droit et les droits de la personne, en plus d'apporter une perspective politique aux instances de la Francophonie.

Cette année, à l'aube de ses 50 ans, l'APF concentre ses efforts sur un renouveau démocratique et participatif, une année charnière où l'APF apprend de son passé pour mieux bâtir l'avenir.



À ce titre, je tiens à souligner le leadership de Pascal Terrasse, député de l'Ardèche (France) et Secrétaire général parlementaire de l'APF, qui a fait de la promotion de la diversité des idées une priorité de notre organisation. Il faut bien le dire : cette diversité, tant des cultures que des idées, au sein de la Francophonie en général et de l'APF en particulier, contribue largement à la richesse de nos débats.

En cette Journée internationale de la Francophonie, mes collègues parlementaires et moi vous souhaitons, diversité et respect, dialogue et démocratie, épanouissement et optimisme !

Bon 20 mars, Journée de la Francophonie !

L'HON. ANDRÉE CHAMPAGNE
Sénatrice (Canada)